

tentent aussi de remédier aux lacunes dans l'application de l'Acte final.

Parmi les préoccupations premières de la Conférence de Madrid, on trouve la question de la sécurité en Europe et, plus précisément, la tenue d'une conférence sur le désarmement. L'Ouest estime que cette conférence devrait avoir lieu par étapes. La première de celles-ci viserait à faire naître d'abord la confiance entre l'Est et l'Ouest. Pour ce faire, ces mesures devront être significatives sur le plan militaire, vérifiables, obligatoires et elles devront s'appliquer dans toute l'Europe, de l'Atlantique aux monts Ourals. Même si l'on a réalisé certains progrès et rapproché la position des pays membres du Pacte de Varsovie de la nôtre les amenant à adopter une attitude plus ouvertement favorable à une conférence sur le désarmement, certaines divergences de vues demeurent.

Les Soviétiques, à la conférence de Madrid, se sont surtout préoccupés de faire l'entente sur la tenue d'une conférence sur le désarmement. Les pays de l'Ouest ont cherché à élargir la coopération dans les autres domaines: nous avons cherché à améliorer les relations entre les hommes d'affaires occidentaux et leurs homologues des pays de l'Est; à améliorer les conditions dans lesquelles ils peuvent établir des bureaux d'affaires dans les pays d'Europe de l'Est et avoir accès à l'information financière et commerciale; à favoriser davantage la réunification des familles et les voyages pour les réunions familiales; à améliorer les conditions de travail des journalistes; et à chercher en général à faciliter la circulation des personnes, de l'information et des idées outre-frontière entre l'Est et l'Ouest. Bon nombre de ces idées ont été évoquées dans les témoignages entendus l'automne dernier devant le sous-comité de la Chambre chargé de préparer la Conférence de Madrid sur la sécurité et la coopération en Europe, et furent réitérées dans les recommandations déposées à la Chambre.

Le Canada a fait valoir à Madrid que l'on devrait tâcher de favoriser la coopération et de restaurer la confiance dans toutes les dispositions de l'Acte final de la conférence d'Helsinki. Pour ce faire, il nous faut également accomplir des progrès dans un autre domaine où la confiance fait tristement défaut entre l'Est et l'Ouest et qui conditionne directement la perception que les Canadiens se font de la détente, celui des droits de la personne.

Les pays occidentaux ont fait à Madrid des propositions concernant la protection de ceux qui sont chargés de surveiller l'application des accords d'Helsinki, le droit d'exercer sa religion, seul ou au sein d'une communauté, et c'est le Canada qui en a eu l'idée, une rencontre d'experts de tous les États participants pour discuter des conceptions des droits de l'homme et du rôle que les particuliers et les gouvernements jouent dans l'exercice et la protection de ces droits.

Après des mois de discussion et de négociations, les conceptions orientales et occidentales sur les questions fondamentales de la sécurité et des droits de l'homme ne se rapprochent toujours pas à Madrid. Nous croyons, cependant, que les négociations doivent se poursuivre tant qu'il y aura possibilité de résultats concrets. La question politique entre ici en ligne de compte. Là-dessus, je passe à mon dernier sujet.

Il s'agit de l'étude exhaustive que les Nations Unies ont publiée l'automne dernier sur les armements nucléaires. Ce rapport, entre autres choses dont je n'ai pas le temps de parler, signale que de 1968 à 1979, le nombre total d'ogives nucléaires

stratégiques est passé de 4,500 à au moins 9,200 aux États-Unis et de 1,000 à au moins 6,000 en URSS. Ces chiffres sont probablement vieux d'un an et demi si ce n'est pas deux.

D'après ce rapport, personne ni aucun organisme ne connaît probablement le nombre exact d'ogives atomiques qu'il y a dans le monde. On ne peut pas vérifier officiellement les estimations. D'après les statistiques, il pourrait très bien y en avoir plus de 40,000 en tout. La puissance explosive de ces ogives va, paraît-il, de 100 tonnes à 20 millions de tonnes d'explosif chimique.

L'arme la plus puissante qui ait jamais été testée a une puissance environ 40,000 fois supérieure à celle de la bombe atomique qui a explosé à Hiroshima. En principe, la puissance explosive des bombes n'a pas de plafond. Les arsenaux actuels peuvent représenter environ un million de bombes comme celle d'Hiroshima, c'est-à-dire 13 milliards de tonnes de TNT.

J'en resterai là pour la bonne raison que j'en ai dit assez pour poser la question qui m'est ensuite venue à l'esprit en lisant certains passages de ce rapport diffusé l'automne dernier. Comment peut-on prétendre vouloir reprendre les négociations ou qu'une partie puisse reprendre les négociations lorsqu'elle ne se considère plus en position de faiblesse? Comment peut-on arriver à un équilibre parfait dans ce genre d'entreprise?

Autrement dit, qui peut nous garantir que l'autre partie est disposée à négocier avec nous lorsqu'elle est en position de faiblesse par rapport à nous, alors que nous ne sommes pas disposés à négocier avec elle quand elle est dans une position de force par rapport à nous? Si nous ne voulons pas négocier à partir d'une position de faiblesse, qu'est-ce qui nous fait croire que l'autre partie le voudra, ou autrement dit, et je terminerai là-dessus, si chacune des parties n'est prête à négocier que lorsqu'elle est en position de force, et comme il est peu probable que cela arrive en même temps pour les deux, quand arriveront-elles à négocier? Bref, on se croirait en pleine tragédie grecque, tragédie qui pourrait s'intituler «La spirale nucléaire». Merci.

• (2120)

**M. Donald W. Munro (Esquimalt-Saanich):** Monsieur l'Orateur, je tiens à dire à quel point je suis heureux de cette occasion qui m'est offerte de participer au débat d'une motion gouvernementale relative aux affaires extérieures. C'est une occasion presque unique, puisque c'est la deuxième fois seulement depuis que je siége à la Chambre, soit depuis huit ans et demi ou presque—je répète, la deuxième fois en huit ans et demi—qu'il y a un débat sur les affaires extérieures par suite d'une motion gouvernementale. Nous avons pu sentir toute la condescendance, l'hypocrisie qui se dégageait de ce côté-là cet après-midi parce qu'on avait été assez bon pour condescendre à présenter une motion de ce genre. Personne à ma connaissance, et j'ai entendu toutes les interventions, n'a versé au compte rendu cette motion si fracassante qu'elle nous en coupe le souffle. Il est proposé:

Que la Chambre étudie l'état actuel des relations internationales canadiennes de même que les perspectives d'avenir de celles-ci et appuie la portée générale du rapport du groupe parlementaire de travail sur les relations Nord-Sud.

Je puis ajouter que cette motion ne sera pas suivie d'un vote mais que nous allons en prendre note et l'approuver.

En prenant la parole aujourd'hui, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures (M. MacGuigan) a approuvé les grandes lignes de ce rapport. Sans aller plus loin, il l'a approuvé. Il est